

PLAN LOCAL D'URBANISME

6.2.1 Liste des servitudes d'utilité publique

Arrêt en date du 09 juin 2022



COMMUNE DE MONDEVERT

Catégorie de servitude	Origine de la servitude	Textes qui permettent de l'instituer	Date de l'acte d'institution	Observations	Service gestionnaire
A4	Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux.	Code de l'environnement notamment Art L.211-7 et L.213-10 Code rural Art L.151-36 à L.151-40 Décret n° 2005-115 du 07.02.2005	Arrêté préfectoral du 25.03.1907	Cette servitude s'applique à tout le département.	DDTM
A 5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement	Loi 62-904 du 04.08.1962 Décret 64-153 du 15.02.1964	Ces servitudes sont généralement instaurées au bénéfice de la commune ou d'un syndicat de communes. Elles sont instituées, en priorité, par conventions amiables. En cas de désaccord, elles le sont par arrêté préfectoral. Dans ce cas, elles doivent être reportées au P.L.U., faute de quoi, elles deviennent inopposables aux tiers		COMMUNE
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès le long des routes expresses et des déviations d'agglomération	Code de la voirie routière Loi du 3.01.1969 Décret du 18.08.1970 Décret du 19.08.1986	Décret du 19.08.1986 DUP 05.06.1981	RN 157	DIRO
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	R.244-1 et D.244-1 à D.244-4 du Code de l'Aviation Civile et L.151-43, R.151-51 du Code de l'Urbanisme.	Arrêté et Circulaire du 25.07.1990	Relative aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation.	Direction Générale de l'Aviation Civile - SNIA/OUEST Pôle de Nantes - Zone aéroportuaire CS 14321 44343 BOUGUENNAIS Cedex